

RÈGLEMENT 353-1-2025

MODIFICATION VISANT À CITER À TITRE DE BIENS PATRIMONIAUX LE SITE DE L'ÉGLISE DE SAINT-DIDACE
FAÇADE

Annexe A-6

Illustrations des biens patrimoniaux désignés :

► Architecture de style « Néogothique » avec ouvertures et arches en ogive.

1 2 3

► L'orgue Casavant Frère 1901 Opus 131

4 5

► Détails architecturaux Maître-Autel surmonté de pinacles

6

Date : 2025-08-11

